

Introduction

« C'est à Toulouse qu'on remercia Dieu solennellement de la mort de Henri III et qu'on fit serment d'égorger le premier qui parlerait de reconnaître le grand, le bon Henri IV¹. » Voltaire rappelle ici, à l'occasion de l'affaire Calas, que Toulouse est demeurée insoumise au roi Bourbon jusqu'en janvier 1596 et que le parlement n'a procédé à la vérification de l'édit de Nantes qu'en 1600. Le philosophe des Lumières renchérit sur le fanatisme de la populace, le zèle de la nébuleuse dévote et la force du parlement. Un siècle et demi plus tôt, le cardinal de Joyeuse décrivait sa cité épiscopale en louant avec fierté « la piété, le zèle et l'ardeur de l'ensemble du peuple toulousain pour la religion catholique² ». La ville fut en effet un enjeu des guerres de Religion et eut, à partir de l'événement fondateur du 17 mai 1562, pour réputation d'être une cité catholique imprenable, au cœur de terres protestantes³. Ce jour de Pentecôte, où les protestants furent chassés de Toulouse, fut interprété comme un signe providentiel, commémoré chaque année par une procession regroupant tous les corps de la ville⁴. À la tentation calviniste du début de la décennie 1560, avait donc succédé la Délivrance de 1562, faisant de Toulouse un haut lieu de l'orthodoxie et une citadelle catholique considérée comme imprenable⁵. C'est donc à l'aune de l'histoire religieuse et politique qu'il faut revenir sur cette légende noire et montrer combien Toulouse fut aussi un des grands centres de renouvellement du catholicisme. Les nombreux poncifs qui ont émaillé la légende des Toulousains ont été savamment entretenus par des générations d'annalistes, et constituent un excellent point de départ pour comprendre la Réforme catholique dans le diocèse de Toulouse, lieu où coexistent huguenots et catholiques, et où s'imbriquent clercs et laïcs.

1. LAHURE Ch. de (éd.), « Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas (1763) », dans *Euvres complètes de Voltaire*, vol. 19, Paris, imprimerie de Charles Lahure et C^{ie}, 1860, p. 102.
2. CONTRASTY J., *Cinq visites « ad limina », XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, A. Picard et fils, 1913, p. 20-21.
3. TAILLEFER M., *Vivre à Toulouse sous l'Ancien régime*, Paris, Perrin, 2000, p. 128.
4. JULIEN P., « Assaut, invocation tutélaire et célébrations séculaires le 17 mai 1562, délivrance de Toulouse », dans AUDISIO G. (dir.), *Prendre une ville au XVI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, p. 51-62.
5. BRUNET S., « De L'Espagnol dedans le ventre ». *Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (1540-1589)*, Paris, Honoré Champion, 2007, 998 p.

Le diocèse, aux dimensions restreintes depuis le partage de 1318, est donc dominé par une grande ville qui impose sa marque. Si elle n'est plus un relais économique majeur, elle conserve sa stature de capitale politico-religieuse grâce à son parlement au ressort immense. Les guerres de Religion et leurs conséquences ont permis, dans cette région, l'éclosion d'une politique réformatrice précoce. C'est à partir de Toulouse que la Réforme catholique débute en Midi toulousain, sous l'impulsion du cardinal François de Joyeuse. Le concile provincial de 1590 marque le fondement théorique de la Réforme catholique dans le diocèse. Cette étude débute donc après les guerres fratricides du xvi^e siècle⁶. Elle s'achève à la fin de ce long siècle, en 1710, après l'épiscopat de Jean-Baptiste Michel Colbert de Villacerf, moment où l'œuvre de réforme du clergé, des paroisses et des fidèles est largement engagée. Malgré un contexte économique morose, le catholicisme s'y affirme triomphant et conquérant. Les idéaux de la Réforme catholique se diffusent et sont censés imprégner largement les populations et leurs élites. C'est ce premier paradoxe qu'il convient de mieux mettre en valeur. L'effondrement de l'économie du pastel aurait entraîné la récession économique de Toulouse et sa supposée décadence. À l'âge d'or du xvi^e siècle, succéderait un siècle d'airain à l'image du mythe des âges de l'humanité, marqué par une atonie certaine. Pourtant « un sang plus riche irrigue l'Église de France au xvii^e siècle⁷ » : ces propos d'Emmanuel Le Roy Ladurie restent d'une grande acuité. Sans la richesse nouvelle, sans l'affermissement et le contrôle plus grand des structures, accompagné d'un prélèvement accru des dîmes, toutes les manifestations du siècle des Saints n'auraient pas été possibles. Le fantastique effort de reconstruction, puis la commande d'œuvres d'art, mettent en exergue le rôle de l'argent dans cette réforme. Toulouse est-elle une ville pionnière en ce domaine ? Cette cité avec son archevêque, insérée dans une région en grande partie protestante, impose-t-elle la Réforme catholique dans ses environs à partir de 1590 ? Rayonne-t-elle sur son diocèse et même au-delà de ses frontières institutionnelles ?

En 1935, Henri Ramet, dans son introduction à l'*Histoire de Toulouse*, pouvait affirmer que si « écrire est une audace, écrire une histoire de Toulouse est une témérité⁸ ». Cette phrase symbolise toute la complexité de l'histoire de la ville et la difficulté pour l'historien à envisager cette étude. L'importance politique de la capitale a en effet souvent laissé les chercheurs à la seule étude urbaine, éludant de fait l'arrière-pays, malgré l'irremplaçable *Histoire du diocèse de Toulouse*⁹. Or, le cadre diocésain offre

6. WOLFF Ph., *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1994, 552 p. ; *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat, 2000 [réédition], 540 p.

7. LE ROY LADURIE E., *Les Paysans du Languedoc*, vol. 1, Paris, SEVPEN, 1966, p. 480.

8. RAMET H., *Histoire de Toulouse*, Toulouse, Imprimerie régionale, 1935, p. 5.

9. WOLFF Ph., BACCRAËRE G., *Le diocèse de Toulouse. Histoire des diocèses de France*, Paris, Beauchesne, 1983, 311 p.

un soutien inespéré, tout comme une heureuse limite institutionnelle pour un historien isolé confronté aux continents d'archives. Mais comment ne pas surinterpréter l'omniprésence de la capitale provinciale, de ses élites, de son parlement et de ses fastes ? Comment faire une place de marque aux paroisses, à leurs curés, eux qui furent les destinataires principaux de la Réforme catholique ? Il s'agit là d'un complexe jeu d'équilibriste qui valoriserait tantôt la ville, tantôt les paroisses alentour. Le cadre diocésain se révèle en outre commode. Il s'y affirme un glissement progressif, fort bien montré par Marc Venard, de la notion d'évêché – renvoyant à une source de revenu – vers la notion de diocèse, qui devient, pour la hiérarchie ecclésiastique, une source de pouvoir, avec des responsabilités pastorales approfondies¹⁰. Cela semble particulièrement vrai dans le cas toulousain. Aire de pouvoir par excellence, le cadre diocésain est le lieu de la constitution des pouvoirs ecclésiastiques, mais c'est aussi un cadre d'affrontements éventuels. Sous quelles formes les acteurs cohabitent-ils et qui sont-ils ? Des expériences cohérentes de gestion liturgique, administrative ou financière, y ont lieu et le pouvoir épiscopal est au xvii^e siècle une réalité bien ancrée, même si son autorité est parfois mise à mal. L'étude diocésaine amène aussi à appréhender les centres et les périphéries, où de multiples relais agissent au nom de l'ordinaire. Réalité géographique et séculaire, le diocèse n'en est pas pour autant immuable.

Cette étude entend donc combler un vide historiographique sur une des villes les plus importantes du royaume, capitale politique, intellectuelle et religieuse. Tout en nous situant dans la continuité des histoires diocésaines et des travaux récents en histoire sociale et religieuse, nous avons opté pour une démarche qui amène à dépasser régulièrement l'échelle diocésaine pour envisager le tropisme de la ville de Toulouse, siège d'un parlement tout puissant. C'est au xix^e siècle que sont parues les premières études monumentales sur l'Église toulousaine, suivies par d'autres travaux menés par des curés, abbés et évêques qui s'identifièrent souvent à leur objet d'analyse. L'infatigable abbé Lestrade, qui a parcouru sans relâche les archives, est un de ces exemples producteurs¹¹. Il en a notamment tiré de multiples renseignements sur les paroisses, la vie des prêtres ou les évolutions artistiques. L'historien du xxi^e siècle est redevable de cette historiographie ancienne et précieuse, notamment en raison des documents disparus, malgré les partis-pris de leurs auteurs. Après la Seconde guerre mondiale, la thèse de droit canonique de l'abbé Georges Bacrabère a abordé la question des visites pastorales dans le diocèse. Ce dernier a saisi toute l'importance

10. VENARD M., « Diocèse ou évêché ? La notion de diocèse dans les rapports de visite *ad limina*, xvi^e-xvii^e siècles », dans CHAIX G. (dir.), *Le diocèse, espaces, représentations, pouvoirs, France, xv^e-xx^e siècles*, Paris, Le Cerf, 2002, p. 215-225.

11. Pour son abondante bibliographie, se référer à CONTRASTRY J., *L'abbé Jean Lestrade (1862-1944), biographie et bibliographie*, Tarbes, Imprimerie des orphelins apprentis, 1944, 38 p.

de cette source pour appréhender les particularités de la vie religieuse des paroisses toulousaines¹². Ces études ont été suivies de plusieurs travaux universitaires fondateurs sur l'espace toulousain de l'Ancien Régime¹³. Dans cette perspective historiographique, la monographie diocésaine se plie fort bien aux contraintes de l'histoire sérielle, qui a fait de nombreux émules¹⁴. Louis Pérouas mesura par exemple l'indifférence religieuse d'une région ou *a contrario* sa vitalité, grâce à des sources multiples, comme l'histoire des vocations sacerdotales, les fondations de chapellenies ou les recrutements au sein des confréries¹⁵. Dès lors les confréries, les congrégations mariales, les testaments ou les ordinations sacerdotales ont donné lieu à de très belles études, ailleurs en France. Aujourd'hui, les travaux dans le domaine de l'histoire religieuse visent aussi à l'élargissement des sources, qu'elles soient artistiques, archéologiques parfois, qu'elles soient des objets ou des livres religieux¹⁶. L'étude de l'histoire « au ras du sol¹⁷ » a enfin été renouvelée grâce aux fonds de fabrique. Longtemps analysée par le haut, par le biais des sources normatives, l'approche de la Réforme catholique par le bas est aujourd'hui privilégiée¹⁸.

L'historien, nécessairement guidé par les sources, doit composer avec leur caractère relativement clairsemé et disparate à Toulouse. C'est un paradoxe supplémentaire dans l'histoire de cette région : malgré la puissance de l'archevêché, certaines lacunes sont étonnantes, comme l'absence d'un

12. BACCABÈRE G., *Les paroisses rurales du diocèse de Toulouse aux XVI^e et XVII^e siècles. Exercice du droit de visite*, Strasbourg, imprimerie Muh-Le Roux, 1968, 222 p.; « La visite canonique de l'évêque, du supérieur religieux, du vicaire forain », dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. VII, Paris, Letouzey et Ané, col. 1512-1619; « La pratique religieuse dans le diocèse de Toulouse, XVI^e-XVII^e siècles », *AM*, t. 74, n° 59, juillet 1962, p. 287-314.

13. Citons notamment : FERTÉ P., *L'université de Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles, étude quantitative de la population étudiante de ses trois facultés supérieures de 1679 à la Révolution*, thèse de 3^e cycle d'histoire, UTM, 1979, 2 vol.; ARIBAUD Chr., *Enquête sur les ornements liturgiques dans le diocèse de Toulouse, XVI^e-XIX^e siècles*, thèse de doctorat de l'université de Toulouse, 1989, 3 vol.; LAFFONT J.-L., *Policer la ville. Toulouse, capitale provinciale au siècle des Lumières*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de René SOURIAU, UTM, 1997, 3 vol., 2069 p.; JULIEN P., *D'or et de prières, art et dévotion à Saint-Sernin de Toulouse du XVI^e au XVIII^e siècles*, thèse d'histoire de l'université de Toulouse, 1996, 4 vol.

14. CHAUNU P., « Une histoire religieuse sérielle », *RHMC*, t. XII, 1965, n° 1, janvier-mars, p. 3-34.

15. PÉROUAS L., *Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724, Sociologie et pastorale*, Paris, SEVPEN, 1964, 532 p.; « Le nombre des vocations sacerdotales est-il un critère valable en sociologie religieuse historique aux XVII^e et XVIII^e siècles? », *Actes du 8^e congrès national des sociétés savantes, Poitiers, 1962*, Paris, Les éditions du CTHS, 1963, p. 35-40; *Les Limousins, leurs saints, leurs prêtres du XV^e au XX^e siècle*, Paris, 1988, 215 p.

16. Voir notamment DOMPNIER B., FROESCHLÉ-CHOPARD M.-H., *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne, Actes du colloque de Marseille, EHESS, 2 et 3 avril 1997*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, 296 p.; MARTIN Ph., *Une religion des livres : 1640-1850*, Paris, Le Cerf, 2003, 622 p.; FROESCHLÉ-CHOPARD M.-H., *Regards sur les bibliothèques religieuses d'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2014, 349 p.

17. DELUMEAU J., *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1992, p. 192.

18. GOUJARD Ph., « Les fonds de fabriques paroissiales : une source de l'histoire religieuse méconnue », *RHEF*, t. LXVIII, 1982, p. 99-111; *Un catholicisme bien tempéré, la vie religieuse dans les paroisses rurales de Normandie, 1680-1789*, Paris, Les éditions du CTHS, 1996, 477 p.; RESTIF B., *La révolution des paroisses : culture paroissiale et Réforme catholique en Haute-Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 415 p.

fonds de l'officialité au XVII^e siècle. Le manque de données sur les fabriques empêche également toute étude sérielle des forces paroissiales, tandis que de nombreux fonds d'ordres religieux sont en cours de reclassement¹⁹. L'indigence relative des fonds ecclésiastiques est pourtant compensée par l'abondance des actes notariés et des arrêts du parlement de Toulouse, deuxième cour de juridiction après Paris. L'étude des paroisses, de leurs acteurs, de leurs institutions religieuses, de leurs mentalités, nécessite alors de se replonger dans l'immense fonds de visites pastorales, lesquelles révèlent encore de belles surprises. Ces mille cinq cents documents conservés dans les fonds de paroisses sont excessivement variés, contenant des baux à besogne, des inventaires de confréries, parfois des statuts et de nombreux documents ayant trait à l'histoire des paroisses²⁰. Est-il possible cependant, à partir de ces documents rédigés et formatés par la chancellerie épiscopale, de pénétrer au cœur des consciences²¹ ? Cette enquête s'est révélée extrêmement riche, notamment en ce qui concerne l'état du clergé, des confréries mais aussi la dimension artistique de la réforme. De même, des fonds importants sur l'histoire du clergé et des ordinations n'avaient jamais été étudiés²². Ces cérémonies, insinuations et autres actes touchant les ecclésiastiques, permettent d'étudier le diocèse de Toulouse sous le spectre plus large de son rayonnement et de son attractivité. Enfin le fonds des confréries conserve de nombreux statuts, listes de membres, documents comptables et autres pour réfléchir aux dévotions collectives et au rôle des réseaux dans la Réforme catholique²³. Cette recherche a été renforcée par les documents des archives jésuites de France et de Rome et de divers fonds parisiens des Archives nationales ou de la Bibliothèque nationale.

Après avoir rassemblé ces matériaux sur l'histoire de Toulouse, doit-on, pour caractériser l'action de l'Église de cette époque, privilégier le terme de Réforme catholique ou de Contre-Réforme ? Ce dernier concept, forgé au XIX^e siècle, a d'abord été utilisé sous la plume d'historiens protestants

19. Néanmoins, plusieurs fonds de la série H sont désormais accessibles aux chercheurs, notamment celui des dominicains.

20. MILLAU ABBÉ, *Inventaire sommaire des visites pastorales et des documents concernant les paroisses de l'ancien diocèse de Toulouse*, Toulouse, ADHG, 1911 (inventaire manuscrit). Tous les documents n'y sont cependant pas recensés. ADHG, 1 G 500 à 1 G 628 (2 MI 801 à 2 MI 967) : fonds de paroisses et visites pastorales (1590-fin XVIII^e siècle). Ce fonds intégralement microfilmé, comporte des documents relatifs aux visites (procès-verbaux, ordonnances, états de paroisses) mais aussi nombre de documents concernant les paroisses : requêtes diverses, fondations obituaires, testaments, baux à besogne.

21. JULIA D., « La réforme post-tridentine en France d'après les procès-verbaux des visites pastorales : ordres et résistances », dans *La Società nell'età moderna, atti del Convegno studi di Storia sociale e religiosa*, Naples, Guida Editori, 1973, p. 311-417.

22. Des registres d'ordination couvrent en pointillés la période à partir du milieu du XVII^e siècle (ADHG, 1 G 458 à 1 G 462). Des titres cléricaux sans continuité réelle (1 G 437 à 1 G 440). Enfin les registres d'insinuations ecclésiastiques ne remontent qu'à l'année 1692 (registres étudiés 1 G 266 à 1 G 272).

23. Le fonds 1 E aux ADHG comporte les documents liés aux confréries. Voir notamment 1 E 927 à 1 E 954 : confréries de pénitents du diocèse.

allemands afin de désigner la résistance catholique à la Réforme²⁴. Le mouvement serait né en 1517 et se serait poursuivi jusqu'à la paix de Westphalie en 1648. Pourtant, ce qui anime l'Église catholique aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles va très certainement au-delà de la volonté de répondre systématiquement aux thèses protestantes, même si Église, parlement et élites dévotes agissent conjointement, mais sans réel rapport d'égalité à Toulouse, pour lutter contre le protestantisme. La réforme engagée par les pères du concile de Trente ou réforme tridentine n'est qu'un « aspect incomplet et partiel²⁵ » de la Réforme catholique, qui débuta avant le concile de Trente pour se propager ensuite jusqu'au ^{xviii}^e siècle dans toutes les terres de la chrétienté. La mise en œuvre de la Réforme catholique à Toulouse semble progressive, faite de tâtonnements parfois, et précoce, conciliant les expériences médiévales, l'influence borroméenne et les prescriptions de Trente. Elle est aussi enjeu de pouvoirs dans l'attribution du *jus reformandi*²⁶. Dans un diocèse où les protestants sont invisibles, le choix du terme de Réforme catholique s'imposait car plus neutre que celui de Contre-Réforme²⁷. Pourtant la part de la Contre-Réforme est loin d'être inexistante, car si la réforme des membres de l'Église était en premier lieu nécessaire, tous les aspects mis en œuvre visent à faire disparaître les protestants du paysage religieux. Ce fait devient prégnant dans le dernier tiers du Grand Siècle.

Initiée de manière relativement précoce, après les derniers soubresauts de la Ligue, sous l'influence d'une équipe performante, le processus réformateur n'en est pas linéaire pour autant. Les évolutions, les adaptations, l'apparition ou la disparition de structures séculaires sont autant de corollaires à la réforme du diocèse. Mais Toulouse exerce également une attractivité sinon une séduction sur les clercs et les laïcs. Comment s'explique cette convergence des clercs ? Il convient d'en cerner les limites géographiques. Cet épiscopat du renouvellement du catholicisme rayonnerait ainsi sur un vaste territoire. La pléthore cléricale en est la conséquence directe. Quelle est l'identité de ces clergés toulousains ? En quoi ce centre d'ordinations induit-il un dynamisme certain des clergés, étudiés dans toute leur diversité ? Il est bien question de clergés dans cette étude, et la pléthore cléricale s'applique à la ville comme aux paroisses rurales.

Si la Réforme catholique se décide *in capito*, elle ne peut avoir lieu que par l'action des clergés, des paroissiens et des élites. L'emploi du pluriel s'explique par la pléthore cléricale mais aussi par la diversité des

24. DAVIDSON N., *La Contre-Réforme*, Paris, Le Cerf, 1989, p. 7.

25. TALLON A., *Le concile de Trente*, Paris, Le Cerf, 2000, p. 10.

26. LE GALL J.-M., « Réformer l'Église catholique aux ^{xv}^e-^{xvii}^e siècles : Restaurer, rénover, innover ? », *Bulletin de l'Association d'études sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, n° 56, 2003, p. 62.

27. VÉNARD M., « Réforme, réformation, pré-réforme, Contre-Réforme... Étude du vocabulaire chez les historiens récents de langue française », dans JOUTARD Ph. (dir.), *Historiographie de la Réforme*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1977, p. 352-365.

statuts du second ordre au sortir des guerres de Religion. Néanmoins, la question de l'uniformisation du corps clérical se pose au cours de la période. Comment la figure du « bon prêtre », qui serait bon pasteur et parfait ministre, commence-t-elle à se forger ? Est-elle applicable à notre étude ? Le phénomène de sacerdotisation et de professionnalisation pourrait-il s'appliquer à la fois chronologiquement et spatialement ? Mieux formé, c'est certain, soumis à la résidence, le nouveau prêtre est à la fois instruit et contrôlé par les séminaires, les conférences ecclésiastiques mais aussi par le biais des consorces. Ces moyens déployés sont-ils complémentaires ? De plus, confronté à ses ouailles, le futur bon pasteur apparaît comme un acteur majeur de la Réforme catholique toulousaine. Il est d'abord mis face à des institutions paroissiales nombreuses, avec lesquelles il est souvent en confrontation directe. Pourtant, la situation est loin d'être claire. Les fabriques ont-elles été réellement inexistantes en Midi toulousain ? Bassins, luminaires, confréries, apparaissent bien souvent comme des forces complémentaires désignant une seule et unique réalité. Si, comme ailleurs dans le royaume, l'argent fait défaut, ce sont les legs de laïcs et les libéralités des curés qui permettent de modifier progressivement et profondément les lieux de culte. Les espaces intérieurs, de la nef au maître-autel en passant par le chœur, sont partitionnés, aménagés, rénovés et reconstruits tandis que tabernacles et retables font leur grande apparition. L'image, enjeu capital de la Contre-Réforme, est un des moteurs de la reconquête face à l'hérésie protestante. Un souffle tridentin a-t-il modifié en profondeur les églises toulousaines, grâce à l'action principale du curé-prêtre ? Il s'agit là d'un des chapitres centraux d'une réforme en plusieurs actes.

En dernier lieu, l'omniprésence de la ville parlementaire invite à évoquer les dévotions, les formes de la vie collective et l'action dans le siècle. Elle répond au modèle de la cité dévote grâce aux fondations de couvents, aux vocations ou à l'omniprésence des processions et des prédications. Ses habitants, pétris de dévotions et à la recherche du salut, participent activement à la transformation religieuse. Tour à tour enclave espagnole, marquée par le truchement portugais²⁸, puis influencée par le courant janséniste, Toulouse est un lieu de rencontres incroyable²⁹. Ces courants religieux multiples en font sa force, et surtout sa richesse, révélant une forme de culture religieuse. Il est donc aujourd'hui assuré que la Réforme catholique n'est pas l'œuvre des seuls ecclésiastiques, mais aussi celle du laïc qui se rêvait moine, agissant pour la grandeur de son Église, bercé d'une piété plus individualisée, d'un sentiment religieux davantage intériorisé, et

28. *La Présence du Portugal à Toulouse, XVI^e-XVIII^e siècles*, catalogue de l'exposition de la bibliothèque municipale de Toulouse, Toulouse, bibliothèque municipale, 1956, 112 p.

29. GÉNESTET M., GÉRARD P., SHIBANO M.-M., *Port-Royal à Toulouse, aspects du jansénisme toulousain*, catalogue d'exposition, archives départementales de la Haute Garonne, 1958, 39 p.

cherchant son salut par ces diverses voies³⁰. La participation au mouvement de Réforme catholique en est une. Ces laïcs attirent les congrégations, les financent et intègrent massivement les confréries, contribuant à une double invasion, pénitente et conventuelle³¹.

Fondé sur l'anti-protestantisme, le catholicisme des laïcs se fait de plus militant au cours du siècle. La vitalité confraternelle, les pénitents ou les sociétés secrètes, y concourent conjointement. C'est un caractère toulousain. De ce fait, l'étude du diocèse permet de transcender les frontières pour évoquer les réseaux, sinon les solidarités ou les liens qui participent des relations entre ecclésiastiques, des mouvements cléricaux ou des formes de sociabilités entre laïcs. Là encore, Toulouse et son diocèse doivent être replacés dans un espace plus large. La capitale, rayonnant grâce à son parlement sur un vaste territoire, est devenue un centre de conversion dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Toulouse, dont l'influence outre-passe largement les limites de son diocèse, a mené une Contre-Réforme active, efficace, dont le paroxysme se situe dans les années qui entourent la Révocation de l'édit de Nantes. C'est au cœur de cet axe de réflexion, qui privilégie l'action dans le siècle, à travers les réseaux laïcs et ecclésiastiques, que se saisit mieux la Contre-Réforme, dont la Réforme catholique aurait été une des armes. Ces étapes de questionnements permettent donc de mettre en perspective à la fois la ville capitale de province et son diocèse, l'action des élites à plusieurs échelles, et de se placer dans la perspective d'une histoire institutionnelle, d'une histoire des réseaux et des mentalités religieuses. Peut-on alors envisager d'évoquer un catholicisme triomphant dans un siècle atone? L'ambition de ce travail est *in fine* de comprendre les ressorts et la coloration de ce catholicisme méridional, qui dépassa les frontières du diocèse de Toulouse.

30. LOUPÈS Ph., SUIRE É., « Idéal religieux ou conformisme social? », dans PONTET J, FIGEAC M., BOISSON M. (éd.), *La noblesse de la fin du XVI^e siècle au début du XVIII^e siècle, un modèle social?*, Anglet, Atlantica, vol. II, p. 347-367.

31. CASSAN M., *Le temps des guerres de Religion. Le cas du Limousin (vers 1530-vers 1630)*, Paris, Publisud, 1996, 463 p.